

MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance ordinaire

Mardi, 6 février 2024
9h00
Ordre du jour

- 9h00 Ouverture de la séance.
Adoption de l'ordre du jour.
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2023.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Saint-Alexandre : Règlements 24-413 et 24-414.
- 1.2 Urbanisme - Divers**
- 1.2.1 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Transmission de considérations.
- 1.2.2 CRSQV : Suivi du bilan de la journée de travail et de réflexion sur l'environnement dans le Haut-Richelieu.
- 1.2.3 Consultation nationale sur l'agriculture et les activités agricoles : Entérinement et autorisation au dépôt de commentaires.
- 1.2.4 Points d'informations :
- A) Régime de gestion des zones inondables.
- B) Projet éolien Monnoir à Sainte-Brigide-d'Iberville retenu (livraison 1^{er} décembre 2027 / 100MW).
- C) Inventaire des immeubles patrimoniaux : Suivi.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Occupation et vitalité des territoires (OVT) Montérégie - Priorités : Dépôt du document transmis au MAMH.
- 2.2 Signature Innovation : Suivi du dossier de la municipalité de Lacolle.
- 2.3 FRR - Projet GéoMont : Nouvelle proposition sans frais.
- 2.4 Poste d'agent en développement culturel et aux communications : Suivi du dossier.
- 3.0 FONCTIONNEMENT**
- 3.1 Finances**
- 3.1.1 Liste des comptes.
- 3.1.2 Politique de gestion des cadres : Modification
- 3.1.3 Gala Agristars, 11^e édition, 8 avril 2024 : Commandite révisée.
- 3.1.4 Abolition du poste de secrétaire (finances) / technicienne inspectrice.

3.2 Divers

3.2.1 Demandes d'appui :

- A) MRC de Matawinie : Couverture cellulaire et exigences quant à la modernisation du système 911.
- B) MRC de Matawinie et du Haut Saint-François : Coûts reliés à la réforme de la collecte sélective.
- C) MRC de Matawinie et de Mékinac : Modalités d'application du programme d'aide à la voirie locale.
- D) MRC de Matawinie : Amélioration du régime minier.
- E) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Révision des amendes maximales autorisées concernant l'abattage illégal d'arbres.
- F) MRC d'Abitibi : Dénonciation des impacts de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels.
- G) MRC de Matawinie et ville de Saint-Pie : Radars photo dans les municipalités.

3.2.2 Politique d'égalité de la MRC du Haut-Richelieu : Révision.

4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec : Suivi du dossier.

5.0 COURS D'EAU

- 5.1 Ruisseau des Écossais - Sainte-Brigide-d'Iberville et MRC Brome-Missisquoi : Suivi de la demande d'intervention refusée par la MRC Brome-Missisquoi.
- 5.2 Règlement 449 : Nomination de Mme Amélie Séguin à titre de personne désignée pour la municipalité de Mont-Saint-Grégoire.
- 5.3 Ruisseau Hazen branche 1 :
 - A) Dédommagements pour perte de récolte causé par les travaux correctifs (Ferme L&G Normandin S.E.N.C. - lot 4 158 752 : 448,46\$; 9308-7260 Québec Inc. - lot 4 158 757 : 12,81\$; Serge-Louis Bessette - lot 4 158 758 : 152,22, Ferme Danlais S.E.N.C. - lot 4 158 756 maximum 600\$ pour la perte de blé d'automne/superficie approx.0,23 hectare.
 - B) Municipalité Mont-Saint-Grégoire : Entérinement de factures et autorisation à répartir (Tetra Tech QI inc. 11 924,08\$; Excavation JRD 56 081,84\$; Tetra Tech QI inc. 5 860,50\$; Tetra Tech QI inc. (48,96\$); Excavation JRD 22 295,96\$; Excavation JRD 9 761,39\$; Ferme L & G Normandin SENC 448.46\$; 9308-7260 Québec inc. 12,81\$; Serge-Louis Bessette 152,22\$; MRC du Haut-Richelieu : Frais de piquetage 146,92\$; Frais d'administration 5 097,85\$ pour un total de 111 733,07\$).
- 5.4 Décharge Des Vingt, Branche 21 - Municipalités de Sainte-Anne-de-Sabrevois et municipalité d'Henryville : Entérinement de factures et autorisation à répartir (Purolator 2,88\$; MELCCFP 108,00\$; Groupe PleineTerre inc. 3 623,14\$; Sanivac 1 709,36\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 7 364,15\$; Lucien Méthé honoraires 90,00\$; Groupe PleineTerre inc. 3 771,18\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 1 891,34\$ MRC Haut-Richelieu : frais de poste 1,84\$; frais de piquetage 22,79\$ frais d'administration 1 994,12\$ pour un total de 20 578,80\$) .

6.0 VARIA

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE